

Elaboration

Echelle : 1/2000

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
22 DEC. 2006

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 06 DEC. 2006

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargéas 10000 TROYES Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargéas 10000 TROYES Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

Limite de la commune

Limite de zone ou de secteur

Espace Boisé Classé

Élément bâti identifié au titre de l'art L. 123-1-7 CU

Élément végétal identifié au titre de l'art L. 123-1-7 CU

Vergers ou boisements protégés au titre de l'art L. 123-1-7 CU

Équipements Réservés

① Création d'un accès à la zone d'urbanisation future
Superficie: 185 m²
Destinataire: Commune

② Création d'un accès à la zone d'urbanisation future
et d'un accès à la zone d'habitat individuel
Superficie: 1 486 m²
Destinataire: Commune
Emploiement réservé

RECAPITULATIF DES ZONES

ZONE U : Zone urbaine

ZONE 1AU : Zone à urbaniser

ZONE A : Zone agricole

ZONE N : Zone naturelle

Secteur N1 : secteur dédié aux équipements de sports et loisirs

Secteur N1 : secteur voué aux activités de loisirs et tourisme

Secteur N1 : secteur naturel d'habitat diffus

